



Emmanuel Da Silva <cm.emmanuel.dasilva@gmail.com>

Rapport – Avancées récentes sur la sécurité au Cannes Beach

1 message

Emmanuel Da Silva <cm.emmanuel.dasilva@gmail.com>

18 novembre 2025 à 17:17

À : Xavier BRUEZ

Cc : valerie midani, M. Remy Allard, christian ALBERTINI , Franck Lenormand

<cs.informationcannesbeach, Helene Robalo, Conseil Syndical CANNES BEACH, Mustapha TEHANI Joaquim Deazevedo, Renaissance Cannes Beach <cannesbeach.association@gmail.com>, Syndic CB Valérie Cayrol <accueil@atelierdusyndic.com>

Monsieur Bruez,

Chers membres du Conseil Syndical,

Je souhaite vous partager un point d'avancement sur les actions menées récemment en matière de sécurité au sein de la résidence Cannes Beach.



Formation badges

- Une formation a été réalisée pour permettre au syndic de gérer directement les badges.



Vidéosurveillance – Ascenseurs

- L'installation des caméras dans les ascenseurs est quasiment achevée.
- Il reste deux ascenseurs côté Fantastique, en attente d'une intervention coordonnée avec KONE pour finaliser les branchements.



Présence SCOLA sur site

- SCOLA est présente toute la semaine 47 (du 17 au 21 novembre 2025) pour :
 - le branchement des nouveaux enregistreurs,
 - la vérification des installations,
 - le remplacement des caméras obsolètes.



Boucle anti-piétons – Parking P2:

- La solution initiale n'ayant pas pu être réalisée (emprise sur le domaine de la ville), Micromatix a installé un capteur permettant désormais d'activer la fonction anti-piétons.



Parking P2 – Lecteur de badges:

- SCOLA Concept et ABS ont installé et testé le poteau du lecteur de badges, destiné à recevoir le boîtier anti-vandale prévu depuis plusieurs mois.



Anti-pass-back – Garage:

- La mise en service est prévue cette semaine.
- Ce système empêchera plusieurs entrées successives avec un même badge tant qu'une sortie n'aura pas été enregistrée.

Je constate une dynamique constructive et efficace sur les sujets de sécurité, avec des avancées concrètes qui renforcent progressivement la sûreté de la résidence.

Cordialement,

Emmanuel Da Silva (CM Sécurité)

⚠ Confidentiel : Ce message est strictement réservé à son(ses) destinataire(s). Toute diffusion, reproduction, ou utilisation non autorisée de son contenu est interdite et peut constituer une infraction (article 226-15 du Code pénal). Si vous n'êtes pas le destinataire, veuillez supprimer ce message et en informer immédiatement l'expéditeur.

Cordialement,
Emmanuel Da Silva (CM)

⚠ Confidentiel : Ce message est strictement réservé à son(ses) destinataire(s). Toute diffusion, reproduction, ou utilisation non autorisée de son contenu est interdite et peut constituer une infraction (article 226-15 du Code pénal). Si vous n'êtes pas le destinataire, veuillez supprimer ce message et en informer immédiatement l'expéditeur.